

01.04.2009 - 10:38 Uhr

AES: Publication des tarifs d'électricité révisés

Aarau (ots) -

Malgré le délai extrêmement serré pour calculer les prix de l'électricité, un tiers des entreprises électriques suisses ont publié au 31 mars 2009 leurs nouveaux tarifs sur: www.electricite.ch

Suite à la révision de l'Ordonnance sur l'approvisionnement en électricité (OApEl), tous les fournisseurs d'électricité ont dû publier leurs nouveaux tarifs 2009 pour l'utilisation du réseau jusqu'au 31 mars 2009. La Commission de l'électricité (ElCom) n'a présenté sa décision pour le calcul du niveau de réseau 1 (réseau très haute tension) que le 9 mars. De ce fait, il ne restait que trois semaines pour procéder aux nouveaux calculs des tarifs d'utilisation pour le reste du réseau de distribution. 278 entreprises ont publié leurs nouveaux tarifs dans le temps à disposition. Les autres entreprises devront remplir leurs devoirs dans les jours à venir.

Conformément à l'Ordonnance sur l'approvisionnement en électricité, les gestionnaires de réseau doivent mettre à disposition les informations nécessaires pour l'utilisation du réseau sur un site internet unique, librement accessible. A la demande de la Commission de l'électricité (ElCom), l'AES remplit cette tâche par le biais de son site internet: www.electricite.ch

A la fin avril, l'AES publiera une évaluation représentative des répercussions de cette révision des tarifs pour la Suisse.

Contact:

Dorothea Tiefenauer
Tél.: +41/62/825'25'24
Mobile: +41/79/642'11'41
E-Mail: dorothea.tiefenauer@strom.ch

Association des entreprises électriques suisses (AES)
Hintere Bahnhofstrasse 10
5001 Aarau
Internet: www.electricite.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003757/100580558> abgerufen werden.